

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 05 Janvier 2015

1. Délibération pour prêt

En vue des dépenses d'investissements de 2015, il convient de réaliser un prêt bancaire. Après étude, le Conseil Municipal décide d'effectuer celui-ci à moyen terme auprès de la banque postale, sur 3 ans, pour un montant de 220 000 € et à un taux variable indexé sur EONIA + 1.02 %

2. Révision du montant de la location de l'appartement communal

M. le Maire propose de réviser le montant du loyer de l'appartement communal. Le Conseil décide de réviser celui-ci en se basant sur l'augmentation de l'indice des loyers.

3. Demande de remise gracieuse de pénalités de retard pour la taxe d'urbanisme

Le Conseil Municipal étudie une demande de remise gracieuse de pénalités de retard d'un habitant de la commune, pour un montant de 494 €. Le conseil décide de procéder à une exonération de 50 %, soit 247 €.

4. Don au Téléthon

M. le Maire propose au Conseil Municipal de verser un don au Téléthon. Il est décidé de donner 150 € à cette association.

5. Indemnité pour un stagiaire

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une indemnité de 150 € sous forme de bon d'achat à Ruby BOUCHE après un stage de 4 semaines au sein des services techniques communaux,

6. Motion pour le Center Parc

Le Conseil Municipal décide de prendre une motion en faveur du Center Parc.

7. Convention SPA

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'importance d'une convention avec la SPA, afin d'accueillir les chiens errants sur notre commune. Cette année les services de la SPA ne se déplaceront plus pour venir chercher les animaux.

8. Transfert de compétence à la 3C2V

Le Conseil Municipal approuve le transfert à la 3C2V de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communication électronique ; ainsi que la compétence « actions en faveur de la maîtrise d'énergie »

9. Autorisation donnée au Maire pour engager des dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au titre de l'exercice précédent.

10. Dossiers d'urbanisme

DP de M. INARD Franck : dépôt en DDT pour panneaux photovoltaïques

11. Questions diverses